Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 694

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XÉNOPHOBIE

On est toujours l'étranger de quelqu'un

Une nouvelle initiative xénophobe de l'Action nationale? Encore! A propos de la répétition de ces coups de boutoir contre la solidarité nationale, il est peut-être intéressant d'opérer un petit retour en arrière. A l'époque où l'on prenait des mesures à Genève pour bloquer l'entrée de Confédérés dans ce canton, il y a seulement une quarantaine d'années.

Se fondant donc sur l'arrêté fédéral du 30 août 1939 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de la neutralité, le Conseil fédéral adoptait le 29 juillet 1942 un arrêté restreignant la liberté d'établissement dans le canton de Genève: en vertu de l'article cinquième de ce texte, l'établissement pouvait être refusé à ceux qui auraient voulu élire domicile dans le canton du bout du lac Léman, pour y exercer une activité dans une branche ou profession où la main-d'œuvre existait déjà en surabondance.

A cette époque, le Bureau des permis de séjour disposait même d'une formule imprimée adhoc pour rappeler ces prescriptions.

Nous avons sous les yeux une réponse de ce bureau, datée du 9 octobre 1942, qui répond négativement à une société anonyme désireuse d'engager un employé de bureau originaire d'Henniez (Vaud).

Incroyable mais vrai? Aussi vrai que l'Action nationale repart en guerre.

EN BREF

L'entreprise Media Daten prépare un manuel sur les radios locales suisses à l'intention des publicitaires. Première information (arrêtée à la date du 17 août): selon Media Daten, qui a fait le tour des tarifs publicitaires déjà connus de 18 radios, la plus chère sera Radio Z (Zurich) qui réclame 810 francs pour trente secondes et la meilleure marché, Radio Sarine, de 14 à 17 heures: 75 francs pour une demi-minute. Rappelons que ALR Zurich vivra sans publicité et que Radio Arted (Lausanne) n'acceptera que de la publicité non commerciale.

* * *

Michael Ringier (33 ans) qui fait partie depuis peu, avec son frère Christoph, de la direction de la maison familiale, a répondu aux questions de «PR-revue». L'interview a paru dans le numéro de juin de ce périodique de relations publiques. La partie concernant la Suisse romande a été traduite. Nous notons cette petite phrase: «Quant à lancer un quotidien en Suisse romande, nous n'y songeons absolument pas.»

* * *

Retombées des grandes manœuvres financières du premier semestre de l'année en cours, les banques prennent aussi en main l'information sur l'état de l'horlogerie suisse. Et même le Crédit Suisse qui s'est tenu, comme on sait, prudemment à l'écart de la refonte intervenue, se met au diapason. Cela donne un curieux amalgame dans son dernier bulletin (7/83). Tout d'abord l'optimisme de commande: «La fusion de l'Asuag et de la Ssih récemment approuvée par les actionnaires des deux sociétés a fait renaître la confiance au sein de l'industrie horlogère suisse. A noter que la crise n'a de loin pas frappé l'ensemble de la branche, dont d'importants secteurs se sont de tout temps battus d'une manière remarquable.» Et juste après, des chiffres qui, dans tout autre secteur, ne justifierait pas le ton de l'introduction précitée: «Les résultats sont toujours peu brillants... C'est ainsi qu'au premier trimestre 1983, la *production* a baissé de 12% par rapport à la période correspondante de l'an dernier et même de 42% par rapport à celle de 1981. Les *ordres en carnets* ont régressé de 20% et 27% respectivement et le chiffre d'affaires de 8% et 17%. Se montant à 44 000 personnes, l'effectif a diminué de 15,4% au premier trimestre 1983 et même de 22,8% par rapport au même trimestre de 1981. Au mois de mai de cette année, on comptait 1503 chômeurs complets (1981: 933) et le chômage partiel touchait 4137 personnes (1981: 7674). Si l'on analyse de plus près les changements intervenus dans les chiffres repères, il semble que le recul des rentrées de commandes et de la production ralentisse, alors qu'en ce qui concerne les ordres en carnets, le chiffre d'affaires et la réduction des effectifs le creux de la vague n'a pas encore été atteint. (...)»

Le mouvement anti-apartheid de Suisse (branche romande) signale dans son dernier bulletin («Non à l'apartheid», 26/1983, Lévrier 15, 1201 Genève) que les trois grandes banques suisses ont participé, au cours des six premiers mois de l'année en cours, à au moins trois grands emprunts internationaux lancés par l'Afrique du Sud, l'un de 100 millions de dollars destiné à l'Escom, corporation publique de distribution de l'énergie (UBS, SBS et Crédit Suisse), l'autre de 60 millions de dollars destiné à la Minorco, corporation publique pour le secteur minier (UBS, SBS et Crédit Suisse), le dernier de 160 millions de dollars lancé par la RSA (UBS). Le soutien à l'apartheid passe par la Suisse.

* * *

Dans le conflit interne de Ropress (DP 693), les neuf «jeunes» ont résilié leur contrat de travail et laissent les «vieux» assurer la marche d'une entreprise dont le développement a été réjouissant dans le passé.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La paix de l'officier

René Bovard vient de nous quitter, à l'âge de huitante-trois ans. Après avoir consacré la première partie de sa vie à l'enseignement et à l'armée suisse — il fut officier-instructeur avant la guerre, puis officier d'active pendant la guerre — à partir de 1945, il se voua à la paix, à la défense de la paix et au Service civil international. Cette année-là,